

**MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
ET DE LA DECENTRALISATION**

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

PROVINCE DU MOUHOUN

COMMUNE DE OUARKOYE

BURKINA FASO
Unité Progrès Justice

RAPPORT SPECIAL ANNUEL 2020
DU MAIRE DE
LA COMMUNE OUARKOYE

MARS 2021

INTRODUCTION

La Commune de Ouarkoye a connu la paix, la quiétude et la stabilité durant l'année 2020, malgré les menaces terroristes et la survenue de la pandémie à COVID 19. Sur le plan social et politique, le calme a régné et aucune situation majeure tendant à troubler l'ordre public n'a été constatée, notamment, pendant les campagnes politiques pour les élections couplées (Présidentielle et législative) du 22 novembre 2020. Au niveau des villages, toutes les populations ont exercé paisiblement leurs activités notamment l'agriculture, l'élevage, la pêche, le maraîchage, le petit commerce et l'artisanat. La pluviométrie dans son ensemble a été bonne et cela a permis aux producteurs agricoles majoritaires d'accroître leurs rendements. Pour cela, la population fonde un espoir quant à l'autosuffisance alimentaire dans la Commune. L'élevage qui constitue aussi une activité économique très importante pour la Commune a été mené sans difficultés majeures surtout avec l'abondance du tapi herbacée favorable à cette activité et la diminution considérable de maladies ovines, bovines etc..., grâce aux interventions des services vétérinaires. Le maraîchage et la pêche également qui constituent une source d'espoir pour l'accroissement des revenus des populations se développent bien dans la Commune. Le Conseil Municipal a pu tenir trois sessions ordinaires sans difficulté et a pris des délibérations relatives à la gestion Communale.

Comme stipulé à l'article 250 de la loi n°055-2004 du 21 décembre 2004 portant Code Général des Collectivités Territoriales au Burkina Faso, je me fais le devoir en tant que responsable de l'organe exécutif du Conseil Municipal, de rendre compte audit Conseil de la gestion de la Commune au cours de l'année 2020 par le présent rapport spécial annuel qui s'articule autour des points suivants :

- la situation de la Commune sur les matières transférées
- l'activité et le fonctionnement des différents services de la Commune et des organismes relevant de celle-ci ;
- l'état d'exécution des délibérations du Conseil Municipal ;
- l'état d'exécution financière de la Commune gestion 2020.

I) SITUATION DE LA COMMUNE SUR LES MATIERES TRANSFEREES

Comme les dernières années, le transfert des compétences ont été accompagnés en cette année 2020 de transferts de ressources financières nécessaires à l'exercice des compétences transférées uniquement dans les domaines de l'éducation et de la santé.

Ainsi, l'enveloppe financière allouée à la Commune dans le domaine de l'éducation au titre de l'année 2020 est de cent vingt millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille dix-neuf (120 585 019) francs CFA et destinée à la réalisation d'un préscolaire à Ouarkoye et à l'acquisition de vivres, de fournitures et de consommables scolaires.

Celle allouée à la Commune dans le domaine de la santé est de six millions neuf cent quatre-vingt-douze mille trente-quatre (6 992 034) FCFA et destinée au fonctionnement courant des formations sanitaires.

Aussi, les fonds propres de la Commune ont assurés une partie des frais d'organisation des examens du CEP et de l'entrée en sixième session 2020 à hauteur de deux millions six cent soixante-onze mille sept cent soixante (2 671 760) FCFA.

La gestion de ces ressources financières transférées n'a pas connu d'énormes difficultés quant à ce qui concerne le domaine de l'éducation. Pour le domaine de la santé, la mairie a fait face à un certain nombre de difficultés avec la CAMEG pour l'acquisition des médicaments et consommables médicaux et à la lenteur de l'entreprise chargée de l'exécution des travaux d'entretien des CSPS.

Les autres domaines transférés notamment n'ont, jusqu'à présent, pas fait l'objet de transfert de ressources financières ; ce qui rend difficile leur exécution.

Dans l'ensemble, les différents services issus des transferts de compétences et de ressources de l'Etat à la Commune ont normalement fonctionné sans difficulté majeure.

II/ SITUATION DE L'ACTIVITE ET DU FONCTIONNEMENT DES DIFFERENTS SERVICES DE LA COMMUNE ET DES ORGANISATIONS RELEVANT DE CELLE-CI

A- LE CONSEIL MUNICIPAL

Au cours de l'année 2020, le Conseil Municipal a bien fonctionné à travers la tenue de trois sessions ordinaires. La première session ordinaire n'a pu se tenir à cause de la pandémie à coronavirus. Les trois sessions qui ont été des sessions ouvertes et ont constitué de véritables cadres de discussions, de débat, d'échanges et de prise de décision comme il se doit, pour le renforcement de la gouvernance locale.

La première session ordinaire qui s'est tenue le 10 juin 2020 a porté sur les points suivants:

1. Examen et adoption du PV de la session ordinaire du 05 novembre 2019 ;
2. Examen et adoption du compte administratif, gestion 2019 ;
3. Examen et adoption du compte de gestion 2019 ;
4. Examen et adoption de l'avant-projet de budget supplémentaire, gestion 2020 ;
5. Examen et adoption du projet de délibération portant adoption des règlements intérieurs des comités de gestion des marchés de Mounkuy, Sokongo et Tiokuy ;
6. Divers.

La deuxième session ordinaire qui s'est tenue le 30 septembre 2020 a porté sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 10 juin 2020;
2. Situation de recouvrement des recettes de la Commune de Ouarkoye ;
3. Examen et adoption du projet de délibération portant autorisation de renouvellement des bureaux des Conseils Villageois de Développement (CVD);
4. Examen et adoption du projet de délibération portant autorisation de renouvellement des bureaux des Commissions Foncières Villageoises (CFV) ;
5. Examen et adoption du projet de délibération portant autorisation de renouvellement des bureaux des Commissions de Conciliation Foncière Villageoises (CCFV) ;
6. Examen et adoption du projet de délibération portant autorisation de renouvellement des Associations des Usagers de l'Eau (AUE)
7. Divers.

La troisième session ordinaire qui s'est tenue le 30 octobre 2020 a porté sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 30 septembre 2020;
2. Examen et adoption de l'avant-projet de budget primitif, gestion 2021 ;
3. Examen et adoption du Plan Annuel d'Investissement Communal (PAIC) 2021 de Ouarkoye ;
4. Divers.

Toutes ses sessions ont fait l'objet de procès verbaux et de délibérations. Les Commissions Permanentes peinent à bien fonctionner mais les présidents de ces commissions se sont investis dans des concertations allant dans le sens de la bonne marche de la Commune.

B/ LES BUREAUX DE CONSEIL VILLAGEOIS DE DEVELOPPEMENT

Durant l'année 2020 à l'instar des autres années, les bureaux de conseil villageois de développement (CVD) ont normalement fonctionné. Ils ont servi de relais pour la Mairie dans l'information, la sensibilisation et la mobilisation des populations et appuyé les projets et programmes dans la mise en œuvre de leurs activités au niveau des villages.

Cependant, l'engagement de certains bureaux CVD à accompagner la Mairie reste à désirer et cela recommande encore des actions de sensibilisation pour que ceux-ci comprennent d'avantage les enjeux de la gouvernance locale.

C) LA MAIRIE

Sous la supervision générale du Maire et des Adjoints au Maire, aidés en cela par le Secrétaire Général de la Mairie et les Agents communaux, la Mairie a normalement fonctionné durant l'année 2020.

Les activités majeures de la Mairie au cours de l'année ont été la délivrance des actes administratifs et d'état civil, le traitement des courriers, la réception des missions, l'exécution du budget communal, la gestion des domaines transférés et la réalisation des projets de développement.

La commission communale d'attribution des marchés et la commission communale de réception ont normalement fonctionné avec une bonne exécution du plan de passation des marchés publics de la commune.

Les principales réalisations de l'année ont été financées sur les fonds propres de la commune, les subventions des Partenaires Techniques et Financiers. Il s'agit de :

- La Construction d'un complexe scolaire à l'école « A » de Ouarkoye, sur subvention du FPDCT d'un montant de 19 281 566 FCFA;
- La construction d'un préscolaire à Ouarkoye sur ressources transférées de l'Etat d'un montant de 42 093 374 FCFA.;
- La construction d'un logement de maître à l'école « B » de Pouankuy sur fonds propres d'un montant de 7 206 856 FCFA ;
- La construction d'un bâtiment administratif à la Mairie sur subvention du PACT d'un montant de 17 894 803 FCFA ;

- L'ouverture de voies urbaines à Ouarkoye sur fonds propres et subvention du FMDL d'un montant de 51 091 335 FCFA ;
- La Réhabilitation d'un jardin maraîcher à Ouarkoye sur subvention du PNDRP d'un montant de 4 491 825 FCFA;
- La réalisation d'une mini-adduction d'eau potable dans le jardin maraicher de Ouarkoye d'un montant de 11 628 000 FCFA ;
- L'installation d'un système d'éclairage solaire dans les locaux de la Mairie sur subvention du PACT d'un montant de 7 646 500 FCFA ;
- La réalisation d'un branchement au réseau SONABEL au profit de la Mairie sur subvention du PACT d'un montant de 1 500 000 FCFA ;
- L'acquisition de vivres pour cantines scolaires au profit des élèves de la CEB de Ouarkoye sur ressources transférées de l'Etat d'un montant de 99 080 620 FCFA ;
- L'acquisition de fournitures scolaires et consommables pour classes au profit de la CEB de Ouarkoye sur ressources transférées de l'Etat d'un montant de 28 310 450 FCFA ;
- L'acquisition d'équipement scolaire sur ressources transférées et subvention du FPDCT d'un montant de 5 430 000 FCFA
- L'acquisition de matériel et produits sanitaires au profit du Centre de Santé et de Promotion Social (CSPS) de la Commune sur ressources transférées de l'Etat d'un montant de 9 056 250 FCFA ;
- L'élaboration d'un manuel de procédure administrative et comptable au profit de la Mairie sur subvention du PACT d'un montant de 2 743 500 FCFA;
- L'acquisition de matériel informatique, de bureau et d'un logiciel au profit de la Mairie d'un montant de 8 810 000 FCFA.

Le service de l'état civil a bien fonctionné durant l'année 2020 avec deux agents et les deux adjoints au Maire. Il a eu à traiter les faits d'état civil, à collecter trimestriellement et annuellement les données statistiques d'état civil. Ce service également établie et délivré 2 698 actes de naissance, 20 actes de décès, 208 actes divers et célébré 61 mariages.

Pour le service de la comptabilité, il a aussi bien fonctionné avec l'élaboration et le suivi de l'exécution du budget, le traitement des salaires des agents, le traitement des engagements, liquidations, mandatements et ordonnancements des dépenses.

Le secrétariat général a bien fonctionné avec un agent. Les principales tâches ont consisté en la réception et l'enregistrement du courrier, l'organisation des audiences du Maire et du Secrétaire Général, l'exécution des tâches qui lui sont confiées par le Maire et le Secrétaire Général, le classement et la conservation des archives, la saisie des documents remis par le Maire et le Secrétaire Général.

Quant au Service Foncier Rural (SFR) , il a connu un ensemble d'activités diverses, toutes concourant au même objectif qu'est la sécurisation foncière. Il s'agit de :

- L'enregistrement de 9 demandes d'APFR ; (03 Syn) (06 Ouarkoye)
- La délimitation de 11 terrains pour intention de demande d'APFR
- La délivrance de 51 Attestations d'Attribution de Parcelle à Usage d'Habitation
- L'indication 21 Parcelles dans la zone lotie de Ouarkoye
- La réception et le traitement de 25 demandes d'occupation de domaine public

Concernant le service social communal, animé par un seul agent, a aussi bien fonctionné en 2020. Ses principales tâches ont été de :

- contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique sociale de la commune ;
- proposer et mettre en œuvre des programmes, plans et projets communaux de protection sociale et de promotion socio-économique des populations de la commune, en particulier les femmes et les enfants;
- assurer l'identification et la prise en charge des couches vulnérables et défavorisées de la commune;
- mener des activités d'information, d'éducation et de communication (I.E.C) et d'Education à la Vie Familiale (EVF) à l'endroit des populations de la commune;
- initier et mettre en œuvre des activités socio-éducatives au profit de la population de la commune, en particulier les enfants, les adolescents et les jeunes ainsi que les agents;
- assurer la résolution des conflits sociaux ;
- coordonner les activités sociales de la Mairie.

Par ailleurs, Le Maire, les adjoints au Maire et certains conseillers municipaux ont organisé des rencontres entrant dans le cadre de la vie de la Commune, participé à des ateliers de formation, des rencontres et cérémonies.

La principale difficulté rencontrée en 2020 dans le fonctionnement de la mairie a été l'insuffisance de moyens financiers pour faire animer pleinement tous les services municipaux.

III/ ETAT D'EXECUTION DES DELIDERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Au cours de l'année 2020, le conseil municipal a eu à prendre quatorze (14) délibérations lors de ses trois (03) sessions. La plus part de ces délibérations ont porté sur l'adoption des documents budgétaires, des règlements intérieurs de COGES de marché, l'autorisation de renouvellement des structures villageoises (CVD, CFV, CCFV, AUE. Toutes ces délibérations ont connu un niveau d'exécution satisfaisant.

IV/ EXECUTION DU BUDGET COMMUNAL 2020

L'état d'exécution du budget 2020 donne les résultats suivants :

ANNEE	NATURE	PREVISION	REALISATION	TAUX
2020	Recettes de fonctionnement	224 582 434	222 191 596	98,93%
	Dépenses de fonctionnement	224 582 434	132 102 885	58,82%
2020	Recettes d'investissement	300 766 853	231 875 403	77,09 %
	Dépenses d'investissement	300 766 853	287 416 703	95,56%

CONCLUSIONS

En somme, l'année 2020 s'est très bien déroulée dans l'ensemble. Comme l'année 2019, elle a été très riche en activités de formation, de sensibilisation et de mobilisation des acteurs locaux notamment la société civile. Cependant, le renforcement des capacités des producteurs en matière de formation et d'équipement reste un des défis à relever pour soutenir la croissance économique. Sur le plan éducatif, un renforcement des infrastructures d'accueil reste un grand défi relevé eu égard aux effectifs pléthoriques dans les salles de classe et le nombre d'enfants ayant l'âge d'aller à l'école. Les activités d'alphabétisation méritent plus de suivi surtout qu'elles sont assurées par des opérateurs privés.

La sensibilisation pour la bonne fréquentation de la formation sanitaire doit continuer. Les structures et activités de suivi évaluation des projets communaux doivent être améliorées afin d'atteindre les résultats escomptés en matière de développement. La prise en compte des femmes et des jeunes dans les structures de gestion des infrastructures est désormais une réalité dans la commune pour une plus grande dynamique de gestion communale.

Pour terminer, je remercie l'ensemble des acteurs de développement de la commune notamment les Conseillers municipaux, les membres des bureaux CVD, les Agents des services administratifs et techniques de l'Etat et de la Commune, les personnels des projets et programmes, les membres des associations et groupements, les producteurs et productrices pour les efforts consentis et les encourage à redoubler encore d'effort pour l'atteinte des objectifs de développement de la Commune.

Ouarkoye, le 30 mars 2020

Le Maire

Samadinian TAMINI

Officier de l'Ordre National

Médaillé d'Honneur des Collectivités Locales